

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2018/n° 105/7.5/19-12/13

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	24	26

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le DIX NEUF DECEMBRE à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, N. CLAUDEL, Philippe CATHALA, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Maguelone CHAREYRE, C. BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN.

Absents : A. MOLLUNA – G. BER – A. JACINTO

Absents ayant donné procuration :

S. ROUS à N. THEODOSE

M. NEPOTY a P. MAUMEJEAN

Secrétaire de séance : JC BASCHIOU

Date de la convocation : 13-12-2018

Date de l'affichage : 13-12-2018

OBJET :

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
RADIO DELTA FM**

Rapporteur : A. FOUREL

La Radio Delta FM nous a informés que leur sonorisation avait été endommagée et qu'il leur était impossible de la remplacer, compte tenu du coût engendré soit 550 €.

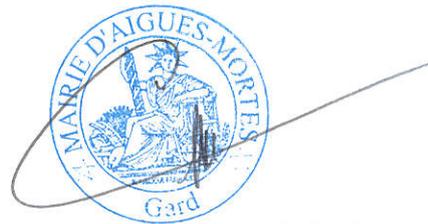
Ce matériel leur est indispensable lors de leurs plateaux en extérieurs mais également lors des différentes animations de la ville.

Il est donc proposé au conseil municipal de voter une subvention exceptionnelle de 550 € à la Radio Delta FM.

Le conseil municipal est appelé à délibérer.

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

- adopte la proposition.



Le Maire,
Pierre Maumejean